



Sanssac L'Église

Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mézeyrac - Vourzac



*Les voici revenus,
les jours que vous aimez,
Les longs jours
bleus et clairs
sous des cieux sans nuage.*

www.sanssacleglise.fr

Bulletin municipal - Juillet 2022



Ambulances ROCHE
 5 bd Gambetta 43 Le Puy-en-Velay

04 71 09 04 70

L'Atelier des Fleurs
 Fleuriste & Déco

7, rue de l'aviation
 43320 CHASPUZAC

www.latelier-des-fleurs.com
 magasin.atf@latelier-des-fleurs.com

04 71 03 85 41

Au petit Marché
 BAR - TABAC - JOURNAUX

M. Mickaël Soares de Carvalho
 5, rue centrale
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 Tél. 04 71 02 86 32

FDJ LOTO LA POSTE RELAIS services point vert

BARBALAT
 S.A.R.L.

Maçonnerie
 Terrassement
 Charpente

Contact :
 Champ rond
 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 Tél. 04 71 08 63 57
 sarlbarbalat@orange.fr

QUALIBAT

Best-Service

DELABRE Pascal
 COYAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 06 86 96 23 17
 04 71 02 66 66
 Mail : pascal.delabre4@wanadoo.fr

PLOMBERIE
 CHAUFFAGE
 SANITAIRE
 VMC
 ZINGUERIE
 MAINTENANCE / ENTRETIEN

SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN

L'ATELIER DU VELAY
 Entretien & réparations à domicile
 Motoculture / Cycles / Motocycles

MERLE Benjamin
 2, impasse des mésanges - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE

07 67 52 57 77
 latelierduvelay@gmail.com

f : @latelierduvelay

L'ATELIER DU VELAY

GARAGE B. CHOULAT

Mécanique autos, entretien et réparation
 toutes marques. Climatisation - Diagnostic

30, route du Puy - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
 En face de l'école

Tél. : 04 71 08 00 54 bernard.choulat@orange.fr

SiliGom
 Roulez en toute Sérénité

P-Y PNEUS

Rochette Pierre-Yves
 Port. 06 10 52 38 66

9, rue du Fataïre - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE - Tél. 04 71 03 82 80
 Mail : rochette.pierre0596@orange.fr

siligom.fr

Menuiserie Industrielle du Velay

M.I.V. LAGARDE

Fabrique de panneaux
 Menuiseries diverses
 Industrie funéraire

Z.I. Le Martouret
 43320 Sanssac-l'Église
 Tél. 04 71 08 60 65 - 04 71 08 60 51
 Fax 04 71 08 03 87
 miv.lagarde@wanadoo.fr

la bureautique
 PHOTOCOPIE SERVICE

la bureautique
 Rachel Garrabos

Photocopie service
 Copie NB, Couleur

Documents scannés et envoyés par mail...

- Affiches, tracts, fax • Rapport de stage, reliures
- Impression clé USB, cartes...
- Plastification jusqu'à A2

29, faubourg Saint-Jean - 43000 Le Puy-en-Velay
 04 71 09 33 98 - la.bureautiquecopie@orange.fr

Lundi : 10h - 12h / 14h - 18h
 Mardi au vendredi : 8h 15 - 12h / 14h - 18h

Bulletin municipal de SANSSAC-L'ÉGLISE

Édité par la mairie - Tél. 04 71 08 64 43

Rédaction, photos, diffusion : mairie de Sanssac-l'Église - **Chargé de la communication** : Florence FELGINES

Comité de rédaction : Joseph BOYER, Emmanuelle CHACORNAC, Marie-Claude DELMAS, Claudine DURAND, Florence FELGINES, Corinne GRAUD, Gérard MAZOYER

Conception, compo, impression : Design Création - 6, bd Joffre - 43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 02 80 57

Dépôt légal à parution

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

☑ Sommaire

LA MAIRIE

Mot du maire	3
État-civil	3
Conseils municipaux	4

LA VIE MUNICIPALE

Commémoration 11 novembre	5
Incivilités	6
CCAS	6

LES TRAVAUX

Travaux à venir	7
Les dégâts du déluge	7

L'ÉCOLE

Les petits-déjeuners	8
----------------------------	---

LES ASSOCIATIONS

Yoga	8
Le marché de printemps de l'APE	9
Les amis de la bibliothèque	9
Comité des fêtes	9
Interfolk	10
ASCCL	10
ACCA	10
Red Bull Racing	11
Buena Onda	12

L'OPPOSITION

Page de l'opposition	14
----------------------------	----

LA PAROLE EST À VOUS

Sabina KARUPOVIC	15
L'Atelier d'Edzy	15

LES INFOS PRATIQUES

Vie pratique	16
ADMR Rest'O Domicile 43	17
OPAH	18
Suricate	19
PFR 43	19

Mot du maire ☑

Serait-ce pour cette fois ?

Si en début de cette année, nous étions dans l'attente et le repli chez soi, il semble que cette fois les portes puissent s'ouvrir pour nous laisser sortir librement, à visage découvert, histoire de pouvoir échanger nos sourires.

Cette ouverture est prudente encore car la maladie frappe encore ici ou là, sans que l'on ne comprenne encore le pourquoi et le comment. On sent la société «à cran», mais la vie sociale reprend. On en a tant besoin !

Avez-vous entendu, par exemple, la musique à nouveau circuler : concert à l'église et festival Buena Onda, ou les applaudissements après le spectacle théâtral proposé par ACSE, ou la fanfare de l'école de musique qui a donné une dimension plus intense à notre cérémonie du 8 mai ? Avez-vous vu les affiches pour les concerts à venir pour la fête de la musique ou pour Interfolk par exemple ?

Nos efforts individuels ou collectifs pour juguler la propagation de ce foutu Covid portent leurs fruits. Alors, profitons à nouveau de la vie, profitons du vivre ensemble et spécialement de la vie associative dans notre commune : c'est ce que vous propose ce bulletin municipal en donnant large place à la parole des associations sur la commune ou plus spécifiquement dans les villages.

Et que coule la vie !

J.-Y. BÉRAUD

État civil ☑

NAISSANCES



- Liam, Yves, Philippe BEURLAT , 28 janvier, Sanssac
- Mathis, Julien, Robin ODE, 21 février, Driaude
- Léandro, Benjamin, Guillaume ODE, 21 février, Driaude
- Charline, Christiane LAGARDE, 5 mai, Yourzac



MARIAGES

DÉCÈS

- Daniel VIDIL, 31 janvier
- Suzanne BUFFERNE née Collet, 1^{er} février, Sanssac
- Julien, Pierre GRAVEGEAL, 5 mars, Eyssac
- Guy COMTE, 18 avril
- Denise, Andrée, Marcelle MONAT née CÔTE, 28 avril, Sanssac



Sous réserve des informations communiquées à la mairie
au 31 mai 2022 .

Délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://sanssacleglise.fr>

SÉANCE DU 28 JANVIER 2022

- 2022 - 1 : Approbation du procès-verbal des décisions du 3 décembre 2021.
- 2022 - 2 : Convention d'adhésion aux missions « Assistance progiciels » et « Dématérialisation des procédures ».
- 2022 - 3 : Convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste.
- 2022 - 4 : Instauration de la redevance d'occupation des sols due par les opérateurs et confiée au Syndicat d'électrification de la Haute-Loire.
- 2022 - 5 : Adoption des nouveaux tarifs de l'entente intercommunale au 1^{er} janvier 2022.
- 2022 - 6 : Temps de travail et organisation du temps de travail.
- 2022 - 7 : Vente d'un bien communal après enquête préliminaire.

SÉANCE DU 11 MARS 2022

- 2022 - 8 : Approbation du procès-verbal des décisions du 28 Janvier 2022.
- 2022 - 9 : Approbation du compte de gestion 2021.
- 2022 - 10 : Approbation du compte administratif 2021.
- 2022 - 11 : Affectation du résultat 2021.
- 2022 - 12 : Adoption de l'avant-projet pour la construction de la mairie.
- 2022 - 13 : Validation de la phase conception avec la SPL pour la construction de la mairie.
- 2022 - 14 : Implantation d'un poste ERDF à Lonnac.
- 2022 - 15 : Adoption de la convention entre la commune et la Communauté d'agglomération pour la réalisation de travaux d'assainissement à Farreyrolles.
- 2022 - 16 : Augmentation des tarifs des repas de la cantine.

SÉANCE DU 30 MARS 2022

- 2022 - 17 : Retrait de la délibération de la mise en place des 1 607 heures.
- 2022 - 18 : Autorisation à signer la convention des petits-déjeuners.
- 2022 - 19 : Mise à disposition de l'ancienne école de Farreyrolles pour les services de l'État dans le cadre de l'accueil des réfugiés ukrainiens.



Délibérations du conseil municipal (suite)

SÉANCE DU 15 AVRIL 2022

- 2022 - 20 : Approbation du procès-verbal des décisions du 11 mars 2022.
- 2022 - 21 : Approbation du procès-verbal des décisions du 30 mars 2022.
- 2022 - 22 : Taux des taxes foncières bâties et non bâties.
- 2022 - 23 : Subventions aux associations.
- 2022 - 24 : Budget primitif 2022 de la commune.
- 2022 - 25 : Phase d'exécution pour la construction de la mairie.
- 2022 - 26 : Subvention «CAP 43 Communes» pour la construction de la mairie.
- 2022 - 27 : Subvention «CAP 43 Communes» pour la construction de la mairie.

SÉANCE DU 10 JUIN 2022

- 2022 - 28 : Approbation du procès-verbal des décisions du 15 avril 2022.
- 2022 - 29 : Publicité des actes de la collectivité.
- 2022 - 30 : Attribution de compensation 2022 modifiée.
- 2022 - 31 : Participation classe Ulis.
- 2022 - 32 : Amortissement pour tous enfouissements de réseaux voir si 15 ans ou 10 ans.
- 2022 - 33 : Caractéristiques des dépenses fêtes et cérémonie compte 6232.
- 2022 - 34 : Participation de Saint-Vidal pour 2021 et 2022 aux frais de fonctionnement.
- 2022 - 35 : Points de situation de la construction de la mairie et précision sur planning.
- 2022 - 36 : Création d'un poste d'agent technique à temps non complet.

VIE MUNICIPALE

Commémoration 8 mai 1945

UNE CÉRÉMONIE PLUS PARTICULIÈRE POUR LA PAIX ET FORTE EN ÉMOTION

Cette année, la municipalité a voulu donner à la cérémonie du 8 mai une dimension plus solennelle.

La célébration de la victoire du 8 mai 1945 a été l'occasion d'une affirmation collective de notre aspiration à la Paix, quand la Russie essaie d'envahir l'Ukraine et que fusent les menaces nucléaires ou que des pénuries alimentaires peuvent affamer des régions entières dans le monde.



L'orchestre d'harmonie de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay *Ateliers des arts* a donné un relief tout particulier à la cérémonie. Les enfants de l'école y ont pris toute leur part au travers de témoignages poignants.

À l'issue de cette cérémonie, la municipalité avait convié tous les participants à se retrouver pour partager le pot de l'amitié, moment important puisqu'il permet de se retrouver et d'échanger.

Retrouvez l'album-photos pris pour l'occasion et les vidéos sur notre site internet.



✓ Incivilités, des mesures nécessaires

Nous intervenons souvent dans nos bulletins sur la question des incivilités. Cette édition n'y échappe pas. Mais cette fois, sur la question de l'« incivilité » routière.

Ce n'est pas que les incivilités notamment liées au dépôt sauvage d'ordures, parfois au pied de poubelles vides, aient disparues : non, et des plaintes sont régulièrement déposées, des acteurs identifiés et les gendarmes savent y donner suite.

Cette fois, c'est l'incivilité routière, l'imprudence, qu'il faut évoquer.

Cette incivilité est insupportable quand elle consiste à mettre en danger la vie ou l'intégrité physique d'autrui par une conduite imprudente, une vitesse excessive, par exemple à la montée des Courbes à Farreyrolles, ou les dépassements dans la traversée du Zouave.



Il ne faut pas attendre l'accident corporel majeur d'un piéton pour réagir.

C'est pourquoi, nous nous engageons au côté du Conseil départemental pour sécuriser le cheminement des piétons dans la traversée du Zouave, et cela a un coût significatif, 30 000€.

C'est pourquoi aussi nous avons décidé de réduire à 30 km/h la traversée du centre de Farreyrolles, rue des Courbes, là où débouchent les rues de Chamblas, Jules-Vallès et des Tilleuls avec un rétrécissement visuel.

Nous l'avons fait pour les entrées nord et ouest du bourg, l'ancienne municipalité ayant sécurisé l'accès est, côté du Puy, notamment devant l'école. Nous projetons pour l'avenir de tels travaux notamment sur les accès à Vourzac par un dispositif d'écluses. Là aussi, c'est un investissement lourd. Cette dépense se révèle pourtant nécessaire : elle est le prix de la sécurité de nos concitoyens face à l'irresponsabilité de certains conducteurs.

CCAS ✓

CRISE HUMANITAIRE UKRAINE « SOLIDARITÉ »

Dans un premier temps, le centre communal d'action social a initié une collecte de dons. Tous ses membres remercient chaleureusement les administrés qui ont fait preuve d'une grande générosité.

Dans un second temps, sous l'impulsion du CCAS, la mairie de Sanssac a répondu favorablement à la sollicitation de la préfecture pour la mise à disposition d'une structure pouvant accueillir les Ukrainiens.

L'école de Farreyrolles a été validée comme une structure de second accueil.

En effet, les Ukrainiens sont d'abord accueillis dans les centres et villages de vacances afin d'être accompagnés dans les démarches administratives qui doivent être faites.

Une grande opération de nettoyage devait alors être réalisée ! Merci à Gilles et Serge qui, sous la houlette de Vincent COSME, ont débarrassé l'école en quelques jours.



Le CCAS a donc pu initier cette « opération » et le samedi 26 mars, il régnait une belle ambiance dans l'ancienne école de Farreyrolles.

Une vingtaine de bénévoles, proches habitants du lieu, se sont retrouvés pour réaliser un bon coup de ménage dans le bâtiment inoccupé.

Celui-ci est enfin prêt pour accueillir des réfugiés ukrainiens !

Il ne reste plus qu'à le meubler, mais pour cela, nous attendons le feu vert de la préfecture.

Notons que suite à l'article paru dans *l'Éveil de la Haute-Loire*, vous avez été nombreux à contacter Claudine DURAND qui avait pour mission de faire l'inventaire des dons susceptibles de permettre l'aménagement de ces futurs logements.

Nous ne vous oublions pas, mais à ce jour, la préfecture n'est pas encore revenue vers nous.



Travaux à venir

Après les travaux de Lonnac et ceux des Vignes, parallèlement à l'implantation de la mairie au centre du village et à la restauration de la place, des travaux de réfection de voirie étaient envisagés dans les villages. Cependant, certains aménagements ne dépendent pas de la volonté du seul conseil municipal de Sanssac. Ainsi, des travaux programmés, d'une part par la Direction de l'eau et de l'assainissement (DEA) et d'autre part par le Département, vont débiter à l'automne et engagent nos investissements selon un autre calendrier que prévu.

FARREYROLLES

Depuis de nombreuses années, la réfection du réseau d'eau potable et surtout la création du réseau d'assainissement du centre de Farreyrolles étaient dans l'expectative. Chaque année, une enveloppe budgétaire était mise en réserve pour financer notre participation à une mission qui est de la compétence de la Communauté d'agglomération et de sa DEA. C'est donc un des derniers ouvrages d'assainissement collectif qui va se réaliser à Farreyrolles, dans le centre, sur le triangle rue Jules-Vallès, rue des Tilleuls, route des Courbes avec cependant une traversée des champs en contrebas du village en direction du lagunage.

La réfection de la chaussée était donc suspendue, en attente de ces travaux. Comme à Lonnac, notre réflexion s'est portée sur l'enterrement des réseaux secs et le Syndicat d'énergie a mis à l'étude l'enfouissement de la distribution électrique, de l'éclairage public et des télécoms.

Notre participation à Farreyrolles serait de l'ordre de 40 000 € pour l'assainissement.

LE ZOUAVE

À notre arrivée au conseil municipal, nous avons contacté les services techniques du Département dont

dépend la route départementale 590 pour sécuriser la traversée du Zouave.

Un premier projet répondait à notre demande. Il prévoyait un recalibrage de la chaussée, des cheminements piétons et de la végétalisation. Notre participation à ce projet s'élevait à 70 000 €, montant trop élevé pour une voie qui était sur l'emprise du Département. Parallèlement à ce projet, une demande auprès du Syndicat d'énergie (SE) d'enterrer les réseaux nous engageait à une dépense supplémentaire de 45 000 €, nous obligeant à abandonner la rénovation de l'éclairage public.

Une bonne nouvelle nous est parvenue. Le Département envisage d'aménager les routes sur 5 km en rayonnement des centres urbains, afin d'encourager les déplacements « doux » sur le trajet du travail.

Le trajet de 3 km Espaly - Le Zouave sera donc le premier qui desservira le Puy avec :

- un rétrécissement de la largeur de roulement,
- une création d'une piste cyclable de chaque côté,
- une sécurisation piétonne au niveau des habitations du Zouave,
- un embellissement paysager.

La modification de la chaussée réduira la vitesse des véhicules dans le lieu-dit.

La participation de la commune s'en trouve donc réduite à la sécurisation des piétons pour un montant de 29 500 €.

Autre bonne nouvelle : l'enterrement des réseaux secs se fera dans le cadre du renforcement de la ligne électrique par le Syndicat d'énergie et notre participation se réduira au seul éclairage public et sera de l'ordre de 13 000 €.

Ces travaux vont sûrement nous créer quelques désagréments pour circuler. Ils seront limités dans le temps, mais ce sera pour une amélioration du cadre de vie et de la sécurité au bénéfice de tous.

Les dégâts du déluge enfin effacés



On se rappelle : le 12 juin 2020 s'abattaient des trombes d'eau sur notre bassin. Comme dans les communes alentours, les chemins communaux de Sanssac-l'Église en furent les premières victimes. Certains, parfois très récemment mis en état, en étaient emportés. Évaluations, démarches administratives, marchés, entreprises faisant face à des surcroûts d'activités, les réparations ne purent être instantanées. Mais aujourd'hui, elles sont bouclées. Ce sont 6,5 km linéaires de revêtement de surface reprofilés et compactés, des dizaines de coupes d'eau, des mètres et des mètres de fossés rétablis qui ont été traités, essentiellement avec l'entreprise PAL, mais aussi parfois avec l'équipe municipale de Sanssac. La note finale s'élève à 49 050 €, sans compter le travail fait en interne. Heureusement, la commune a pu bénéficier de l'aide de l'État dans le cadre du dispositif « catastrophes naturelles » financé par la

dotation aux territoires ruraux (DETR) à hauteur de 20 437 € et par le Département de la Haute-Loire pour 10 219 €.

Ces efforts financiers partagés permettent ainsi de mettre à disposition des agriculteurs, des accès sécurisés et des chemins confortables et agréables pour les promeneurs.

À gros dégâts, grands moyens.

☑ Des petits-déjeuners à l'école



Dans le cadre du dispositif des petits-déjeuners initié par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, une convention a été signée entre les services académiques et la commune de Sanssac-l'Église. L'objectif étant de faire prendre conscience aux élèves et aux parents, de l'importance d'un petit-déjeuner complet et équilibré en répondant aux besoins nutritionnels de l'élève. La prise du petit-déjeuner favorise la concentration, l'attention et la bonne humeur, facteurs de réussite scolaire. Il est également un temps privilégié de partage et de convivialité.

Suivant les recommandations, un petit-déjeuner se compose d'un produit céréalier, d'un produit laitier, d'un fruit frais, sans oublier de l'eau pour l'hydratation en fonction de la soif de l'élève. Pour mettre en œuvre ce dispositif, une subvention prévisionnelle de 764,60 € a été accordée à la commune (soit 6 opérations PDJ

rétribuées à hauteur de 1,30 € par élève) l'école compte actuellement 98 élèves.

C'est sous la houlette de Claudine DURAND, déléguée à l'école et missionnée pour l'occasion, accompagnée de trois conseillers municipaux, Marie-Claude, Jean-Yves, Gérard, Jo et d'une amie à elle, Cathy, que les quatre premiers petits-déjeuners ont été servis, le *Maya l'Abeille* le 10 mai, le *Blanc et Rouge* le 19 mai, le *Surprenant* le 31 mai et le *Classique* le 9 juin.

Le but étant de faire connaître le BIO et le LOCAL, chaque petit-déjeuner respectait les recommandations et les ingrédients ont été l'occasion de découvrir de nombreux produits locaux. Les élèves se sont régalés à croquer le pain de campagne préparé par notre boulanger Sylvain DISSEX, à savourer le miel d'Alain CONDON, les yaourts natures du GAEC de Tallobre ou encore, le pain d'épices préparé par les Ruches de Julia. D'autres produits ont été choisis en parcourant les étals de la Ferme ponote tels que fromages (Salers), pommes (de Saint-Appolinard), confitures de myrtilles sauvages de la Ferme des Terres blanches, jus de fruits d'Anais GAUCHER, fraises, cookies, beurre doux...

Visiblement, les enfants ont apprécié. Au moment où ces lignes sont écrites, il reste encore deux petits-déjeuners à faire découvrir à nos petits écoliers. Pour en savoir plus sur cette opération, voir les photos et les vidéos, rendez-vous sur notre site internet.

Joseph BOYER



ASSOCIATIONS

☑ Le yoga de Sanssac-l'Église

La saison 2021-2022 va se terminer et le bilan est plutôt positif.

En effet, malgré le contexte sanitaire compliqué, les 37 adhérents se sont retrouvés, sans interruption, les mardis de 19h30 à 21h à la salle socioculturelle, contrairement aux deux saisons précédentes, autour de leur professeur Daniel BOUDOUL.

Cette année, il a été décidé à l'unanimité d'effectuer un don à la *Ligue contre le Cancer*, en mémoire de Chantal DUPORT, ancienne secrétaire du club, qui nous a quitté en novembre dernier.

La traditionnelle galette de janvier a été annulée afin d'éviter tout "cluster" de Covid.

Par contre, la sortie de fin d'année est maintenue. Elle a eu lieu le 26 juin, direction le nord-est de l'Ardèche, avec La Louvesc le matin, le repas au restaurant le midi et Saint-Romain-d'Ay l'après-midi, avec son charmant village et son site Notre-Dame-d'Ay, surplombant la rivière.

Si vous voulez nous rejoindre en septembre, n'hésitez pas, les trois premiers cours de découverte sont gratuits.



Le marché de printemps de l'APE

Les beaux jours étant là, l'APE de l'école a organisé son traditionnel marché de printemps qui s'est déroulé dans la matinée du dimanche 15 mai, dans la cour de l'école. Au menu, vente de plants de légumes bio et de fleurs, mais également de produits de producteurs locaux (fromages, charcuterie, miel, farines, pâtes, savons...) et surtout, le pain cuit au four du village.



Les amis de la bibliothèque

La bibliothèque de Sanssac-l'Église ouvre ses portes tous les mercredis après-midi de 14h à 15h. Les bénévoles seront ravis de recevoir tout public, adultes, adolescents, enfants. Nous vous proposons tous styles de lecture : romans, romans du terroir et policiers, documentaires adultes et juniors, bandes dessinées et livres enfants.

Certains nous appartiennent et d'autres sont prêtés par la bibliothèque départementale, un large choix vous est proposé.

L'accès à la bibliothèque est libre et gratuit, aucune cotisation n'est demandée.

En espérant bientôt vous rencontrer.



Comité des fêtes

FÊTE VOTIVE LES 13 ET 14 AOÛT

Samedi 13 août à 14h : concours de pétanque.

Dimanche 14 août : vide-grenier à partir de 6h, et le traditionnel feu d'artifice offert par la mairie !

Interfolk

Après deux saisons de fonctionnement un peu restreint, le festival Interfolk reprend vigueur et propose plusieurs groupes venus de diverses régions du monde.

L'association Volcanot's recevra l'ensemble *Beskid*, groupe de danseurs et danseuses venu tout droit de Pologne. Cet ensemble est un groupe amateur de passionnés de folklore qui a pour objectif de sauvegarder la culture traditionnelle polonaise. Les danseurs auront à cœur de produire les danses traditionnelles de la région des Beskides au sud de la Pologne.

Venez donc nombreux admirer leur magnifique prestation le **jeudi 21 juillet à 20h 30** à la salle socioculturelle de Sanssac-l'Église.



ASCCL

RETOUR SUR CET EXERCICE QUI SE TERMINE

Toutes les activités ont pu reprendre en septembre après l'assemblée générale.

- Pour les enfants :
 - 2 groupes de danse contemporaine ont fonctionné dans la salle des fêtes de Loudes, les mardis de 17h à 17h 45 et de 18h à 18h 45, animés par Mathilde.
- - 1 groupe de gym, animé par Cyrille, et chapeauté par l'UFOLEP, se retrouvait les vendredis dans la salle polyvalente de Chaspuzac.
- Pour les adultes :
 - dessin et peinture, loisirs créatifs, patchwork et conversation anglaise ont eu lieu à Loudes dans la salle des associations (au-dessus de la bibliothèque).
- Pour les sportifs :
 - le badminton, qui a beaucoup de succès depuis plusieurs années, a animé le gymnase de l'aérodrome, les mercredis et vendredis en fin d'après-midi.
- Des adultes se sont formés en informatique avec Jo, à Yourzac.
- Un groupe de zumba a dansé avec Carolle à Vergezac, tous les mardis soir.
- Pour adultes et ados, un apprentissage de guitare a démarré cette année avec Cyrille.
- L'année s'est terminée avec un voyage de cinq jours au Mont-Saint-Michel et Saint-Malo, à la grande satisfaction des trente participants.

LES PROJETS DE L'ANNÉE À VENIR

En principe, toutes les activités seront reconduites l'année prochaine.

À savoir que le groupe danse contemporaine changera d'animatrice, Éloïse prendra la place de Mathilde avec la même compétence. Le groupe dessin-peinture est conseillé depuis quelques séances par Jean-Pierre FLEURY, artiste peintre, et il continuera en septembre.

Un voyage *Marché de Noël et plus* en Alsace (premier week-end de décembre) verra le jour si suffisamment de personnes sont intéressées (vous pouvez donc déjà vous pré-inscrire auprès de testud.pierrette@orange.fr).

Pour l'immédiate :

- La fête de l'association, le samedi 11 juin après-midi dans la salle des fêtes de Sanssac-l'Église où tous les groupes ont présenté leurs activités sous différentes formes.

- **L'assemblée générale, le vendredi 9 septembre** : où vous pourrez rencontrer les intervenants et vous inscrire.

Comme tous les ans, dans l'été, vous recevrez dans vos boîtes aux lettres, le dépliant trois volets de l'association qui vous donnera plus de précisions.

Nous espérons vous retrouver nombreux en septembre prochain autour de nos activités.

Le bureau de l'association

ACCA

Chez les chasseurs, la saison de chasse 2022-2023 se profile à l'horizon.

Le président et son équipe s'affairent à l'entretien des lanceurs, avant que ceux-ci partent aux quatre coins du département pour les ball-trap.

Alain DANCE



Red Bull Racing



L'association Red Buell Racing RBR est née début 2022 pour aider à financer la saison sportive d'un jeune pilote moto sanssacois sur circuit et l'organisation de manifestations autour du deux roues.

Le pilote, Matthieu LAPORTE, âgé de 20 ans, est passionné de moto depuis son plus jeune âge, surtout en motocross. Mais voilà, depuis quelques temps, il a découvert grâce à Pierre LÉMOS, pilote ponot possédant l'école de pilotage de moto sur piste Alti Race Académie, la moto sur circuit.

Après plusieurs journées de roulage sur le circuit d'Issoire et sa participation dans l'association PLR (Pierre Lemos Racing) au Bol d'or de 2019, Matthieu décide de franchir le pas et de s'engager dans le championnat WERC (Week End Racing Cup) dans la catégorie First Race Cup.

Ce championnat se déroule sur cinq week-ends : les 14 et 15 mai à Pau Arnos (64), les 18 et 19 juin à Navarra (Espagne), les 9 et 10 juillet à Carol (93), les 27 et 28 août à Croix-en-Ternois (62) et pour finir, à Alès (30) les 24 et 25 septembre.

Ne voulant pas faire comme les autres, il décide de partir avec une moto de son père... une Buell XB12 de 2004, marque de moto américaine hélas disparue en 2009. Moto atypique et révolutionnaire à l'époque par sa technologie, mais loin d'avoir les performances des motos actuelles. Celle-ci porte le n° 43 pour véhiculer l'identité de la Haute-Loire.

Fort de son expérience en motocross, il devra relever ce défi avec un pilotage adapté à cette nouvelle discipline.

Son objectif est de prendre tous les départs et de franchir la ligne d'arrivée tout en se faisant plaisir.

Matthieu remercie tous ses partenaires et amis qui l'accompagnent et l'encouragent dans cette aventure, certes un peu folle avec ce genre de machine, mais qui suscitera l'admiration de certains et la curiosité d'autres. Un grand merci à son père qui a préparé la moto et assure l'assistance.

La page Facebook Red Buell Racing vous permet de le suivre.



✓ Festival Buena Onda



MERCI ! MERCI ! MERCI...

À vous tous d'être venus aussi nombreux à cette 5^e édition du Festival Buena Onda. À ceux qui auraient voulu venir mais qui n'ont pas pu. Ça fait plaisir, ça a fait du bien de voir autant de monde se réunir pour faire la fête, danser, chanter, et s'amuser.

Je veux remercier tous ceux qui ont participé à la réussite de cet événement. Les artistes présents sur ces deux jours qui ont acceptés notre invitation, *Bruloju*, *Dekal'age*, Mathilde et Florian, *Zeyna*, *Pesamotema*, Centre Danse, Les *djembeFoli*, *Sabaly*, *Radio Tutti* Feat *Barilla Sisters* et la *Cafetera Roja*. La technique, Jess, Max, Pit et Jonas. Ceux qui nous aident à héberger les artistes, Sophie et Guillaume, et Claudine. Tous nos partenaires, publics et privés, qui nous soutiennent financièrement : la mairie et l'ACSE, l'association culturelle de Sanssac-l'Église, le comité des fêtes, le Département, la Région et tous les sponsors et les mécènes : Crédit agricole, Toyota, boulangerie Romain FOURY, Atomyk Pub, ferme aquacole Truite de Vourzac, golf club du Puy-en-Velay, Voile de douceur, Le Bobar, Siligom PY Pneus, garage Vedel, Au petit marché, La main au fût bar, Lissac l'opticien Aiguille, l'Aeliers des fleurs, l'assurance Malochet, Intermarché Chaspuzac, Sellerie 43, le Yam's bar, FT Isolation, Créatif salon de coiffure de Loudes, la cave Marcon.

Mais s'il y a une équipe que je tiens tout particulièrement à remercier, ce sont tous les bénévoles.

À commencer par un ami que j'ai connu depuis tout petit grâce à l'AS Loudes, on est parti en Bolivie ensemble pour ramener toutes ces bonnes ondes, il a été assez fou pour me suivre dans ce projet, c'est le cofondateur du festival : Pat GARNIER

Il a fait de nombreux festivals pour nous apporter toute son expérience, c'est l'homme à tout faire, il est partout ! Il faisait partie de la team qui a ramené les bonnes ondes de Bolivie : Guillaume alias Chuin-Chuin.

Elle demande les subventions, nous fait toute la comptabilité, gère beaucoup d'administratif, fait partie de la team installation, c'est notre trésorière Adélie.

C'est la meilleure, elle est là depuis le début, elle a chanté pour les trois premières éditions, elle viendra chanter très bientôt pour les nuits de Saint-Jacques le 13 juillet au Puy en première partie de Julien DORÉ, elle s'est occupée de la déco du festival cette année, et à ramener les bonnes ondes de Colombie : Émeline alias Mimi H.



Festival Buena Onda (suite)



C'est la maman de notre mascotte et la secrétaire de l'asso : Éveline et son homme Jacky.

Je l'ai remercié pour la technique, mais elle s'implique beaucoup aussi en tant que bénévole pour l'asso, on peut à nouveau la remercier : Jess.

Ils s'occupent des artistes et de sonoriser la scène extérieure : François et Fred.

Elle s'est occupée de la déco, il assure votre sécurité : Sandra et Jean HERRERO.



Ils supportent toute l'année mon obsession pour Buena Onda, toute ma famille, mes parents, Christiane et Joseph, et ma tante Gisèle.

Ils ont rejoint la team, ils font maintenant partie de la famille, tous les amis à mes parents : Pat et Nicole, Jean-Marie et Marie-Claude, Sylvie, Claudine, Gérard.

On est souvent en désaccord, on s'est pas mal chamaillé ces derniers temps, mais on est toujours ensemble : mon frère Seb et les amis de la fratrie, Mélanie, Émilie, Julien, Tutu, Raph, Karhene.

Arrivés dernièrement dans l'asso, ils apportent leurs idées nouvelles : John, Cathy, Élise, Mathilde.



Ils seront le futur, prêts à prendre la relève, la section jeune : Louna, Nino et Yohan, Romy, Gaïa et Méline.

Et enfin, ma dernière pensée ira à un ami parti trop tôt, notre Fred qui nous a quitté cette année. Je suis sûr que de là-haut, tu souris de nous voir heureux, on ne t'oublie pas.

On vous dit à l'année prochaine.

Toute l'équipe de Buena Onda.

<https://buenaondafestival.fr>

Max



✓ Festival Buena Onda (suite)



OPPOSITION

✓ Le mot des élus de la liste "Bien vivre à Sanssac"

Bonjour à toutes et à tous,

Vous avez peut-être vu dans la presse divers articles concernant le projet de la future mairie. La mise en cause de l'ancienne équipe municipale, accusée de vouloir transformer la place de l'église en parking est totalement infondée. Notre préoccupation principale étant de garantir un maintien de l'habitat en centre bourg et l'accès à nos commerces.

À noter que le financement de la salle socioculturelle avait été traité avec responsabilité, alors que le contexte de l'époque n'était pas très « favorable » aux dossiers tels que celui-ci, plus de 300 000 € de subventions avaient été accordées.

Il ne vous aura pas échappé que nous sommes en désaccord sur la construction de la nouvelle mairie, dont le budget nous paraît disproportionné pour une commune de 1 100 habitants.

D'autant que le projet est passé en phase de réalisation bien avant que les financements ne soient signés, ce qui est le cas encore aujourd'hui.

Malgré la démission d'un conseiller municipal de la liste de M. BÉRAUD, aucun successeur n'a été annoncé à ce jour, sans que nous en connaissions la raison.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Corinne GIRAUD, Cyrille JACQUES, Stéphane GUILHOT
Pour nous joindre : bienvivreassanssac@gmail.com

Sabina KARUPOVIC

UNE PASSION ET UN INCROYABLE TALENT !

Si vous n'êtes pas trop sportif et que vous ne suivez pas particulièrement cette rubrique dans votre journal préféré, cette information vous a peut-être échappé : l'équipe de handball Saint-Germain/Blavozy a réussi l'exploit de se hisser parmi les grands et évoluera la saison prochaine en National 2 ! Et avec quel palmarès : au cours de la saison, 22 matchs joués, 22 matchs gagnés ! Avec 66 points, l'équipe se situe de très loin, en haut du classement et devance la seconde équipe de 12 points ! Pas moins de 803 buts marqués, ce qui fait une moyenne par match de plus de 36 buts ! Pas mal non ? Mais ce n'est pas tout, pour compléter ce tableau déjà extraordinaire, les filles du club Saint Germain/Blavozy ont joué la finale de la coupe de France régionale qu'elles ont remporté 28 à 26, face à une très belle équipe bretonne Hermine-Kernic, située dans le département du Finistère. **La victoire en finale le 11 juin à l'Accor Arena de Bercy, a conclu une saison parfaite.** Bravo les filles !

Mais quel lien avec la commune de Sanssac-l'Église ? Venons-y justement. Car dans ce beau feu d'artifice parsemé d'étoiles aussi belles les unes que les autres, offert par les filles de ce club, l'une d'entre elles nous est un peu plus familière. Et tant pis si sa discrétion et son humilité en prennent un coup, mais après avoir découvert sa passion et son incroyable talent, il serait dommage de ne pas vous les faire partager. Il s'agit de Sabina KARUPOVIC dont les parents sont installés sur notre commune et dont la maman, employée par la mairie, côtoie tous les jours nos enfants à l'école Michel-Pignol. Si l'exploit est bien entendu collectif et qu'il doit être partagé par tout le club, il n'en reste pas moins que le parcours de Sabina mérite d'être mis dans la lumière.

Elle a commencé le handball à l'âge de six ans au Club de Chadrac, puis en championnat de France des moins de dix huit ans à Saint-Germain. À quatorze ans, recrutée au pôle espoir à Clermont-Ferrand, elle a pu réaliser deux tournois avec l'équipe de France cadette et jouer une année en National 2. Recrutée ensuite par le club d'Antibes, elle a évolué en Nationale 1 pendant un an avant de rejoindre le club de Saint-Étienne où elle est restée quatre ans pour jouer en Nationale 1. En 2019, devenue maman d'une petite fille Téa, elle ne pouvait plus assurer les trajets et est donc revenue aux sources en rejoignant le club de Saint-Germain/Blavozy pour participer à ce bel exploit.

Respect et bravo Sabina !

Joseph BOYER



@Photo : Sébastien RICOU

L'Atelier d'Edzy

Bijoux Artisanaux en Résine

L'atelier d'Edzy

Au sein du village de Farreyrolles, venez découvrir l'atelier d'Edzy.

Edwige ZIEMINSKI a créé en juin 2021 sa fabrication de bijoux fantaisie.

Elle confectionne à la main des bijoux et accessoires uniques en résine.

Les créations sont réalisées à partir d'éléments de la nature (fleurs, bois, cailloux, coquillages...) et/ou d'éléments du quotidien transformés ou non (capsules, bouchons plastiques, cartons d'emballages...).

Vous pouvez les découvrir sur les marchés, sur sa page Facebook ou bien à Farreyrolles où elle organise des réunions privées à domicile.

Par ailleurs, vous pouvez retrouver certaines de ces créations à l'atelier d'Aurel à Riorod et sur la plateforme : haute-loire-solidaire.fr

Pour la joindre :
latelierdedzy@laposte.net



 **Infos pratiques**



VIE PRATIQUE

Mairie

Du lundi au vendredi : 8h - 12h

04 71 08 64 43 - mairie.sanssac@orange.fr

Site internet : **sanssacleglise.fr**

Rencontre avec les élus sur rendez-vous tous les jours de la semaine

Bibliothèque (à côté de la mairie)

Mercredi : 14h - 15h

Déchetterie (zone de Fataire)

Lundi au samedi : 9h - 12h • 14h - 17h -

Dimanche : 9h - 12h

04 71 08 06 84

Transport à la demande

Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP au **04 71 02 60 11**.

Le prix est de 1,50 € par trajet.

Le mercredi : aller : 14h15 - retour : 17h45

Le samedi : aller : 8h45 - retour : 12h15

Arrêt desservi : mairie

Taxi GRAILLE : 04 71 74 28 10 - 06 26 47 71 78



EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE

3 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- Mairie
- École de Farreyrolles
- Salle socioculturelle



NUMÉROS UTILES

Cabinet infirmier

(Farreyrolles)

04 71 08 64 53

Assistante sociale du secteur :

M^{me} QUINTIN : **04 71 07 41 80**

Police : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15 et 112



COMMERCES

Boulangerie-Pâtisserie :

M^{me} et M. DISSEIX - **04 71 03 41 45**

Bar tabac Au petit marché :

Mickaël SOARES - **04 71 02 86 32**

EDF panne secteur : 09 72 67 50 43

DEA : 04 71 06 62 72

POMPES FUNÈBRES COLOMB Rémy
CHAMBRE FUNÉRAIRE
 04 71 01 36 22
 MARBRERIE
 ARTICLES FUNÉRAIRES
 6, rue de l'aviation
 ZAC de l'aérodrome
 43320 CHASPUZAC
 À côté de l'aérodrome



ADMR Rest'O Domicile 43

Le multiservices de l'ADMR, Rest'O Domicile 43, dessert notre commune. Il propose :

- Le portage de repas à domicile.

Trois jours par semaine, l'équipe de livreurs apporte à leurs clients des repas complets et équilibrés, produits par des fournisseurs locaux. La livraison de repas participe au maintien au domicile des personnes âgées le plus longtemps possible et au-delà de l'aspect alimentaire, le passage du livreur est également une présence régulière et une source de réconfort pour les plus isolés.

- L'entretien de votre jardin (désherbage, arrosage, tonte de gazon...) et

- La réalisation de petits travaux (nettoyage de terrasse, peinture de vos portes et volets, désencombrement de vos garages...) voir tableau ci dessous.

PRESTATIONS RELEVANT DE L'ACTIVITÉ	PRESTATIONS NE RELEVANT PAS DE L'ACTIVITÉ
<p>JARDINAGE : travaux d'entretien courant des jardins de particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désherber, - ramasser les feuilles, ratisser, - rentrer ou sortir les pots de fleurs, - arroser le jardin, - bêcher (petite surface), - semer et tondre le gazon, - débroussailler, - enlever les déchets végétaux, - déneiger les abords du domicile. 	<ul style="list-style-type: none"> - tailler les arbres fruitiers, - élaguer et abattre des arbres, - planter un potager et des arbres, - aménager un jardin, - procéder à l'installation d'arrosage automatique ou d'éclairage du jardin.
<p>BRICOLAGE : travaux de petit bricolage élémentaires et occasionnels n'appelant pas de savoir-faire professionnel et d'une durée très courte, l'intervention ne doit pas dépasser 2 heures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fixer une étagère, - accrocher un cadre, - poser des rideaux, - laver une terrasse, - déplacer des meubles légers, - laver et aspirer un véhicule (intérieur/extérieur), - entretien de clôture, de volets, - surveillance de résidence secondaire. <p>Attention : les interventions ci-dessous nécessitent des qualifications particulières lorsqu'elles sont réalisées sur des équipements utilisant des fluides :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remplacer un joint, - remplacer une ampoule, - poser un lustre, - remplacer un robinet, - remplacer une bouteille de gaz. 	<ul style="list-style-type: none"> - poser du carrelage, un sol, du plancher... - réaliser toutes constructions en dur (abri de jardin, barbecue, mur...), - réaliser toutes tâches de plomberie professionnelles,, - réaliser toutes tâches d'électricité professionnelles - changer des tuiles, - ramoner des cheminées, - déboucher des gouttières, - déménager.

Pour tout renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 04 71 09 98 33, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et le vendredi de 8h à 12h.





AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT GRÂCE AUX AIDES DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT !

L'Agglomération du Puy-en-Velay en partenariat avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Action logement services et le Département de la Haute-Loire, proposent des aides financières pour les propriétaires qui souhaitent améliorer leur logement, au travers du dispositif d'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).

Près de 350 logements ont déjà bénéficié des aides, n'attendez plus. Le dispositif se termine en 2024.

L'OPAH, c'est quoi ? Et quels travaux sont concernés ?

L'OPAH est un coup de pouce financier donné aux propriétaires privés qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement, qu'ils l'occupent ou qu'ils le louent à un tiers, sous réserve de remplir certaines conditions.

Les principaux travaux concernés :

- Amélioration des performances énergétiques (travaux d'isolation, changement de chauffage, menuiseries...).
- Adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap (adaptation de la salle de bain, monte escalier...).
- Résorption du mal-logement en rendant les logements décents.
- Réduction de la vacance et mise sur le marché de nouveaux logements, par la rénovation de logements dégradés.

J'ai un projet, que dois-je faire ?

Une équipe technique est mise à disposition gratuitement et sans engagement pour informer, conseiller, vérifier l'éligibilité et accompagner les propriétaires à préparer les dossiers de demande de subventions. Elle est à contacter avant commencement des travaux.

Vous êtes intéressé ?

Contactez la Société publique locale du Velay (SPL) au 04 71 02 52 52 - contactopah@splvelay.fr



en partenariat avec



Avant d'engager vos travaux, vous devez prendre contact avec la SPL du Velay pour savoir si votre projet peut émerger à une aide financière. Les aides financières de l'OPAH peuvent être cumulables avec d'autres dispositifs d'aides. Faites le point avec la SPL du Velay.

Plus d'informations à découvrir sur le site <https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/habitat-urbanisme/> rubrique « Aides aux propriétaires ».



AGENCE DE COMMUNICATION
IMPRIMERIE

6, BD MARÉCHAL-JOFFRE
43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 02 80 57
07 75 21 01 36
DESIGN
CRÉATION
DESIGN.CREATION@ORANGE.FR

MARBRE **COLOMB Rémy**
CAVEAUX NEUFS
ET RÉNOVATION
NETTOYAGE ET ENTRETIEN

6, rue de l'aviation
ZAC de l'aérodrome
43320 CHASPUZAC
04 71 01 36 22

SURICATE : UNE APPLICATION POUR PRATIQUANTS VIGILANTS

Un problème de balisage ? Une décharge sauvage ? Un événement inattendu sur votre parcours ?

Suricate est un outil permettant de signaler tout problème rencontré lors de la pratique d'une activité de plein air : randonnées, VTT, ski nordique, équitation ou encore trail...

Il est possible de signaler ce problème via le site internet de la plateforme ou via l'application en tapant « suricate » ou bien en scannant le QR code sur l'affiche. Grâce à l'application, vous pouvez communiquer votre problème même sans couverture réseau.

Le fonctionnement est simple : remplissez le formulaire, ajoutez des photos et envoyez !

Le constat est alors directement envoyé aux personnes concernées (collectivités, fédérations...) afin qu'elles puissent résoudre le problème.

Contribuez à garder nos espaces sportifs préservés !



Plateforme de répit des aidants (PFR 43)



L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes a lancé, début 2021, un appel à projet pour la création d'une plateforme de répit des aidants non professionnels de personnes en situation de handicap (dont les personnes atteintes de troubles du spectre autistique).

L'UDAF 43 et l'ADAPEI 43, en partenariat, ont été retenues pour piloter cette plateforme sur l'ensemble du département de la Haute-Loire.

Ce nouveau service, dénommé Plateforme de répit des aidants (PFR 43), est un service gratuit, anonyme et confidentiel, financé par l'ARS, qui s'adresse à tous les aidants de la Haute-Loire de personnes en situation de handicap (toutes formes d'handicaps). Il concerne conjoints, parents, enfants, proches... quiconque vient régulièrement en aide à une personne en situation d'handicap.

Ces aidants assurent un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne (s'habiller, se laver, cuisiner, entretenir son logement, etc.) pour effectuer des démarches

administratives ou pour le suivi de la santé. Beaucoup l'ignorent, mais ils sont aidants. Aider un proche au quotidien n'est pas toujours simple et peut conduire à l'épuisement et l'isolement.

La PFR 43 est là pour accompagner et soutenir les aidants.

Voici quelques exemples d'aides concrètes que la PFR 43 peut apporter :

- un soutien psychologique,
- du répit à domicile,
- un accompagnement tout au long du parcours et permettre de bénéficier d'informations, sur les droits et aides notamment,
- permettre de rompre l'isolement et de conserver des activités et des liens sociaux,
- de l'aide pour prendre du temps pour soi : temps libre, repos ou activités de loisirs,
- du répit via l'intervention d'un service d'aide à domicile pendant vos absences,
- des actions et formations spécifiques,
- des cafés-répit et autres groupes de parole.

Comment entrer en contact avec la PFR 43 ?

Par téléphone au 06 77 22 59 19, du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Le service PFR 43 prendra vos coordonnées et un professionnel vous rappellera rapidement pour échanger et prendre en compte votre demande.

Selon vos besoins, nous pouvons nous rendre à votre domicile, dans le département, afin de trouver des solutions de répit pour et avec chaque aidant d'une personne en situation d'handicap.

philippe issartel
électricien
à votre service!



Concouret
 43320 VERGEZAC
06 09 92 88 18
04 71 57 53 95
 issartel43@orange.fr



SARL
Yves PAL

Travaux publics - Terrassement
 Concassage - Criblage - Démolition
 Vente de matériaux - Transport par benne

Mont Chaux
 43700 CHASPINHAC

06 50 93 50 07 - pal-yves@orange.fr
 www.yvespal-concassage.fr

Sarl ESBE FAÇADES
 Jacques ESPENEL 06 11 68 50 44



Tél. 04 71 02 78 58 esbe@wanadoo.fr
 Enduits - Joints de pierres - Sablage
 Peintures - Isolation par l'extérieur

Depuis 1980

Moulin Gauthier - 43320 Sanssac-l'Église
 Bureau : 3, rue Lavastre - 43000 Le Puy-en-Velay

GARAGE VEDEL
 www.garage-vedel.fr

Mécanique
 Dépannage
 Spécialiste GPL
 Location de véhicules
 Carrosserie
 Pare brise

ICI NOUS FAISONS
 VOTRE CARTE
 GRISE

GARAGE VEDEL
 04 71 04 00 06

L'un des 188 meilleurs
 garages de France
 (élection ALLO GARAGE)

67 Avenue de la Bernarde - 43000 ESPALY ST MARCEL
 Tél : 04 71 04 00 06
 contact@garage-vedel.fr



La Main O'Fût
 Bar à thèmes

6, rue Meynard
 43000 LE PUY-EN-VELAY
 Tél. 04 71 57 27 69

VOTRE PARTENAIRE ASSOCIATIF

LA CAVE
 S.B.B.M

ROND-POINT DE CORDES 43370 BAINS

04 71 57 50 19 - 06 85 77 53 01

ets COSME
 MAÇONNERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE
 DALLES - PAVÉS - BÉTON - CLÔTURE

JEAN-FRANÇOIS COSME
06 74 72 45 91

VOURZAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
04 71 02 77 84



Borelly
 MENUISERIES

PVC - BOIS - ALU - MIXTE
 Rénovation - Construction - Négoce

43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
04 71 08 63 73
 www.borelly-menuiseries.com



AB
 Lou Seiglou

Pain de tradition
 Pain T80 et intégral T160
 Petit épeautre

Mallet
 BOULANGERIE
 PÂTISSERIE

Viennaiseries pur beurre
 Madeleines
 Kouignamann
 Pâtisserie fine

Tél. 04 71 09 71 37 - 28, av. de la Main - 43000 ESPALY-SAINTE-MARCEL

TRAITEUR ROCHER
 La Cuisine de Raphaëlle

717 route du Gévaudan - 43370 BAINS
 Tél. 04 71 57 13 75
 www.traiteur-rocher-bains.fr



Débarras de l'Embarras

MAISON
 ENTREPÔT
 GARAGE
 CAVE
 GRENIER

Débarrasse - Déblaie
 Évacue tout ce qui vous encombre

Tél. 06 33 22 42 61
 ldj43@orange.fr

Siren : 837608728



La Ferme d'Amalthée
 Fromages fermiers

Présent sur les marchés :
 Costaros le lundi matin,
 Le Puy-en-Velay (Plot) le samedi matin

Vente à la Ferme (magasin) :
 mardi 9h - 12h30,
 jeudi vendredi 9h - 17h30

la.ferme.damalthee@orange.fr
 Fressanges bas - 43320 Vazelles-Limandre

Anne-Marie Soleilhac : 06 83 74 30 41
 Julie Masclaux : 06 82 62 37 70
 Yannick Masclaux : 06 84 01 58 35

